



Damien ALLOUCH,
Maire d'Épinay-sous-Sénart

UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ÉTAT POUR ÉPINAY-SOUS-SÉNART

Mesdames, Messieurs,
Chères Spinoliennes, Chers Spinoliens,

Vous connaissez la situation critique des finances communales depuis 2020 et l'énergie déployée par la majorité municipale pour la redresser. Nous vous avons tenu informés régulièrement et en toute transparence des causes et de l'évolution de cette situation.

Jusqu'à présent, les « Lettres du Maire » étaient souvent synonymes de mauvaises nouvelles. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer une très belle nouvelle : grâce à un travail acharné de la majorité municipale et de l'ensemble des agents communaux ainsi qu'à la mobilisation au plus haut sommet de l'État en faveur de notre ville, nous avons obtenu une subvention exceptionnelle de 1 116 000 euros.

Ce soutien financier m'a été confirmé par un courrier daté du 10 février 2025, signé des ministres François Rebsamen et Amélie de Montchalin.

CETTE SUBVENTION CONSTITUE UNE VICTOIRE HISTORIQUE POUR NOTRE VILLE.

Elle accélère notre sortie du gouffre et nous permet de tourner définitivement la page de la situation catastrophique que nous avons héritée de notre prédécesseur : 10 millions de factures impayées, 2,6 millions de recettes fictives et un stock de dette abyssal.

L'État prévoyait une enveloppe de près de 9 millions d'euros à distribuer aux communes en difficulté. Comme nous, des centaines de communes en ont fait la demande. Nous avons su mobiliser à nous seuls 11% de cette enveloppe.

Le courrier ministériel justifie d'ailleurs cette aide en précisant qu'elle est attribuée aux villes « connaissant, du fait de circonstances anormales, des difficultés particulières », reconnaissant ainsi officiellement la gestion erratique de l'équipe municipale précédente

(2014-2020).

J'ai tenu à partager prioritairement cette nouvelle avec vous. Je vous remercie tous pour votre bienveillante compréhension pendant cette période. Je remercie l'ensemble du personnel communal pour les efforts réalisés ainsi que les élus municipaux engagés sur ce dossier. Je tiens à remercier chaleureusement Madame la Préfète de l'Essonne, Frédérique Camilleri, et ses équipes pour leur soutien et leur accompagnement. Je remercie également François Durovray, qui, lorsqu'il était ministre des Transports, avait porté ce dossier auprès de l'ancien Premier ministre Michel Barnier.

Le budget 2025 que nous nous apprêtons à voter marquera une nouvelle ère. Celle d'une capacité financière retrouvée, d'un désendettement confirmé, bases essentielles pour envisager l'avenir de notre ville avec sérénité.

Bien entendu, il ne s'agit pas de relâcher nos efforts. Nous poursuivrons le plan de redressement financier notamment en continuant d'améliorer nos méthodes et une gestion rigoureuse des finances. Après le vote du budget, je reviendrai vers vous pour vous présenter en détail nos choix budgétaires. Cependant, je peux déjà vous annoncer qu'une de nos priorités d'investissement sera le retour des commerces en cœur de ville dès 2025.

Enfin, je souhaite associer aux remerciements le Premier Ministre François Bayrou ainsi que les ministres François Rebsamen, Amélie de Montchalin et Juliette Méadel pour leur engagement sans faille à nos côtés.

POURSUIVONS NOTRE ENGAGEMENT POUR UNE VILLE PLUS FORTE ET PLUS SOLIDAIRE.

Damien ALLOUCH

Maire d'Épinay-sous-Sénart

Conseiller Départemental

Vice-Président de la Communauté

d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Ensemble,
Nous surmontons les difficultés
Damien Allouch.



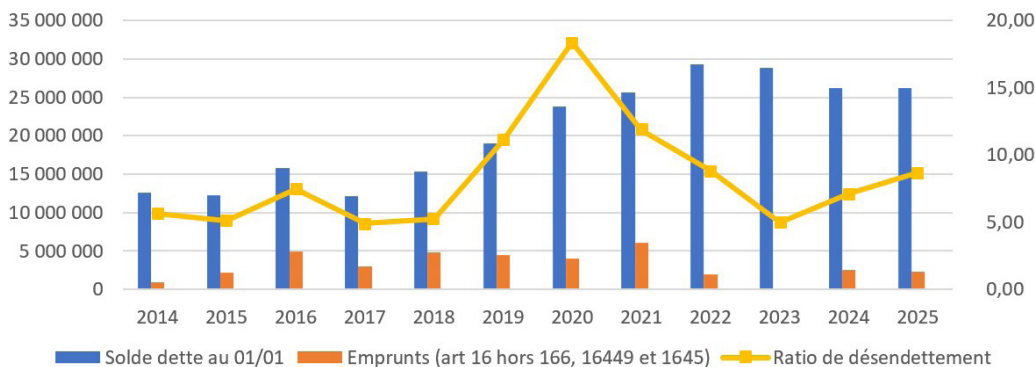
LE MOT DE L'ÉLU

La subvention que la ville a reçue est dite « exceptionnelle ». Elle est attribuée pour des raisons très particulières comme celles que Épinay a connues, à savoir : endettement et déficit.

L'ENDETTEMENT GALOPANT

Notre ville a connu une évolution de l'endettement sans précédent entre 2014 et 2021. Nous sommes passés d'un stock de dette de 12 à près de 26 millions en un mandat. Dans le même temps, nos capacités de remboursement se réduisaient. Le ratio de désendettement culminait à 18 ans alors que ce ratio est préconisé à 10 ans pour des villes de notre strate.

ÉTAT DE LA DETTE D'ÉPINAY-SOUS-SÉNART 2014-2025



Lire le graphique →

En 2020, il nous fallait 18 ans pour rembourser notre stock de dette.

En 2025, 8 ans suffisent. Entre 2015 et 2020, le stock de la dette est passé de 12 à 24 millions.

En 2023, pour la première fois la ville n'a contracté aucun emprunt.

LE DÉFICIT EXCESSIF

Le déficit c'est l'argent qui manque chaque année pour couvrir les dépenses de la commune. Dès 2021, les comptes de la ville sont passés au rouge. Ils étaient maintenus artificiellement sains (ou artificiellement au vert) par l'équipe précédente grâce à l'inscription en recette de subventions que nous ne percevrons jamais ou de fausses recettes identifiées par la Chambre Régionale des Comptes comme « recettes erronées ».

Chaque année, ces fautes antérieures de gestion pesaient sur nos finances. Ainsi, alors que **fin 2021, la commune avait dégagé un excédent de fonctionnement de 1,2 millions d'euros**, elle devait intégrer en charge une perte de recette égale à 4,3 millions d'euros correspondants aux subventions fictives enregistrées par l'ancienne équipe. Ce qui nous a conduit au déficit de 3 millions d'euros et entraîné l'intervention de la Chambre Régionale des Comptes. Régulièrement, il y a eu de nouvelles charges à intégrer. Sortir du déficit nous aura pris 5 ans.

Voici les sommes qu'il nous manquait année après année :

ÉVOLUTION DU DÉFICIT 2021-2025



← Lire le graphique

Fin 2021, il nous manquait 3 millions pour couvrir nos dépenses, fin 2022, il manquait 2,8 millions.

En 2024 la cour des comptes nous oblige à intégrer en perte 2,6 millions de recettes fictives, le déficit culmine à près de 5 millions.

Fin 2025, nous serons enfin à l'équilibre ou en excédent.

EN SOMME...

Cette subvention est donc une aubaine que nous avons choisi de consacrer prioritairement à la résorption du déficit. En 2024, nous sommes sortis du réseau d'alerte de la préfecture. Fin 2025, notre ville sera définitivement sortie du cycle déficitaire.

Cette subvention servira également à maîtriser l'endettement. Pour financer le gouffre du Pôle de Service Public par exemple (2 millions prévus cette année), nous aurions dû emprunter plus d'argent que nous ne le ferons finalement. Le montant définitif sera confirmé lors du vote du budget. Notre but est de ramener le stock de dette au niveau de 2021. Autrement dit, nous aurons traversé cette période sans augmenter les impôts, sans délester la commune de la totalité de son patrimoine comme le préconisait les magistrats de la CRC, sans endettement supplémentaire, et en baissant de 10% les tarifs municipaux. Une sacrée réussite collective !

Enfin, cette subvention contribuera à l'amélioration des services publics offerts aux spinoliens et à l'accueil des commerces.

Constant LEKIBY

Adjoint au Maire chargé des Finances, de la politique de la ville et du numérique